

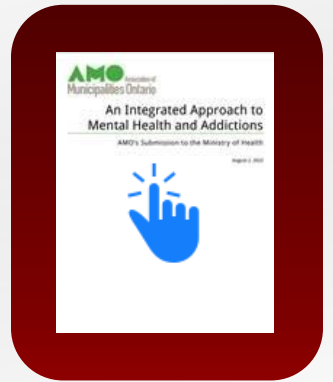
Mesures que peuvent prendre les municipalités pour influencer les politiques et pratiques provinciales et fédérales en matière de drogues

La crise des intoxications aux drogues est un problème complexe et protéiforme. Les politiques sur les drogues sont définies au niveau fédéral, les services de santé sont financés à l'échelon provincial, mais c'est au niveau municipal que les effets les plus catastrophiques de la crise des intoxications aux drogues se font ressentir. Il est difficile d'aborder ces questions de grande envergure au seul niveau municipal ; il convient, donc, que tous les ordres de gouvernement y apportent une réponse coordonnée et concertée.

Voici une liste des mesures que les municipalités peuvent prendre pour lutter contre la crise des intoxications aux drogues. **Cliquer sur les images et les liens pour consulter des documents de référence supplémentaires sur chaque mesure à prendre.**

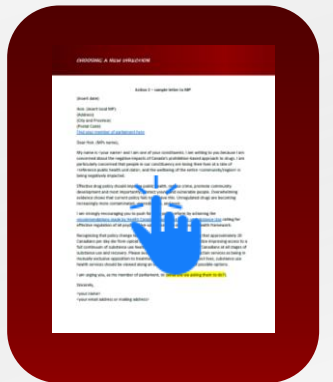
1 Préconiser des changements dans les politiques en matière de drogues et de santé en collaborant avec les homologues municipaux au sein de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et d'associations affiliées¹ afin de susciter une action collective.

Consulter le document intitulé « [An Integrated Approach to Mental Health and Addictions](#) » [en anglais], que l'AMO a présenté au ministère de la Santé en 2022 et dans lequel elle formulait des recommandations visant la mise en place de mesures d'intervention municipales et provinciales intégrées et globales.



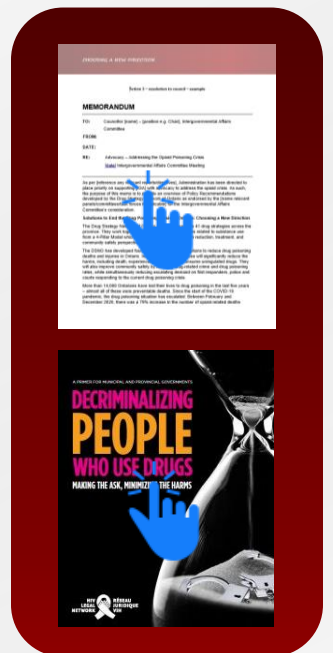
2 Entrer en contact avec le/la député.e fédéral.e et provincial.e, sénateur ou sénatrice, corps dirigeant autochtone et comité municipal des affaires intergouvernementales (s'il en existe un dans la localité) en vue d'établir ou de renforcer des objectifs communs pour faire face à la crise des intoxications aux drogues dans la collectivité.

S'entendre sur les lacunes ou les besoins spécifiques au chapitre des services de santé liés à l'usage de substances dans la collectivité, et avoir recours aux mécanismes susmentionnés pour défendre une réforme du financement et des politiques et traiter ainsi des problèmes de santé mentale et de dépendances aux niveaux provincial et fédéral. Voir l'exemple ci-joint de lettre pouvant être envoyée au/à la député.e fédéral.e et provincial.e.



3 Suivre l'exemple d'autres municipalités qui ont déjà pris des mesures et développé une dynamique pour lutter contre la crise des intoxications aux drogues et aux opioïdes. Exemples :

- La ville de Thunder Bay a adopté à l'unanimité une résolution avalisant les solutions proposées pour mettre fin à la crise des intoxications aux drogues en Ontario du réseau Drug Strategy Network of Ontario ([lire l'article de CBC/Radio-Canada ici](#)). [en anglais] On trouve ci-joint un exemple d'une résolution du conseil.
- La ville de Toronto est sur le point de déposer une demande d'exemption au titre de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances pour permettre la possession de drogues pour usage personnel ([lire la demande d'exemption ici](#)). [en anglais] On trouve des conseils pratiques sur le processus de décriminalisation destinés aux municipalités sur le site Web du [Réseau juridique VIH](#).
- Le comité de la santé et des services sociaux de la région de Niagara a approuvé une motion pour déclarer l'état d'urgence en ce qui concerne l'itinérance, la santé mentale et la dépendance aux opioïdes dans la région de Niagara ([lire ici l'article dans The Standard](#)). [en anglais]



1. Associations municipales affiliées à l'AMO : [Ontario's Big City Mayors](#), [Eastern Ontario Wardens' Caucus](#), [Western Ontario Wardens' Caucus](#), [Northeastern Ontario Municipal Association](#), [Northwest Ontario Municipal Association](#), [Ontario Small Urban Municipalities](#) et [Rural Ontario Municipal Association](#).

4

Travailler de concert avec le bureau de santé local, et s'appuyer sur le plan d'intervention local en matière d'opioïdes et le Plan de sécurité et de bien-être des collectivités (SBEC) de la municipalité pour répondre aux priorités de leur propre collectivité.

Dans le cadre de ces partenariats, suivre les données locales relatives aux tendances et coûts liés à la consommation de substances (p. ex. appels aux services de police, d'urgence médicale et d'incendie, effets sur les parcs, les loisirs et le tourisme, etc.) Examiner comment les coûts et les méfaits liés à la consommation de substances pourraient être directement pris en charge par les services relevant de la municipalité (p. ex. en investissant dans les services sociaux et les services de logement et en intégrant des services de réduction des méfaits dans les services existants).



5

Amener la collectivité à élaborer une approche fondée sur la santé en matière de consommation de substances, c'est-à-dire offrir une formation sur la stigmatisation et les traumatismes à tout le personnel des services municipaux.

Outre cette formation, convenir que de nombreuses personnes consomment des substances et que, parmi elles, certaines auront des problèmes de santé associés à cet usage. Par conséquent, il faut veiller à ce que tout le personnel puisse bénéficier d'un soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances psychoactives.

On trouve ci-joint une liste des possibilités de formation.



6

Collaborer avec des réseaux locaux de consommateurs de drogues et/ou des organismes locaux pour profiter de l'expérience, passée ou présente, de personnes en matière de consommation de substances.

Faute de réseaux locaux de consommateurs de drogues, réfléchir à la façon dont la collectivité peut faire en sorte que les idées et points de vue des personnes faisant ou ayant fait usage de drogues et leurs famille et aidant.e.s soient vraiment représentés dans toutes les discussions et décisions ayant trait à l'usage de substances et à la santé. L'établissement de partenariats avec des organismes locaux qui ont déjà établi des relations de confiance avec les membres des communautés marginalisées peut encourager la collectivité à réagir et à prendre les choses en main.

Pour trouver des conseils sur les principes de l'inclusion réelle des personnes qui utilisent des drogues et d'un véritable engagement auprès d'elles, consulter le site Web de la [Canadian Association of People who Use Drugs \(CAPUD\)](#) et un document sur les pratiques exemplaires intitulé [Hear Us, See Us, Respect Us: Respecting the Expertise of People who Use Drugs \(PWUD\)](#).



7

Donner la priorité à l'amélioration de l'accès à un éventail complet de services de santé liés à l'usage de substances pour répondre à la vaste gamme des besoins existants dans la collectivité.

Il faut que les services de santé liés à l'usage de substances, y compris les interventions en réduction des méfaits (p. ex. consommation sous surveillance, approvisionnement sûr) et diverses formes de traitement, soient considérés selon un éventail intégré d'options possibles. Éviter les malentendus : la réduction des méfaits ne va pas à l'encontre des interventions thérapeutiques ; en fait, la réduction des méfaits et le traitement font partie intégrante d'un système solide de services de soins pour les personnes ayant des problèmes d'usage de substances.

Pour en savoir plus, consulter le document intitulé [Pratiques exemplaires dans le continuum des soins pour le traitement du trouble lié à l'usage d'opioïdes](#) du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. La National Harm Reduction Coalition donne un aperçu des principes de la réduction des méfaits dans un document en anglais intitulé [Principles of Harm Reduction](#), qui peut servir à favoriser une compréhension commune.



EST.
2008

Drug Strategy

Network of Ontario *EMPRUNTER UNE NOUVELLE VOIE*

camh

La présente activité d'échange de connaissances est soutenue par le Réseau d'échange de données probantes (EENet), qui fait partie du Programme de soutien au système provincial du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH). Le réseau EENet existe grâce à la contribution financière de Santé Ontario (SO). Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les positions de SO ou de CAMH.